

Projet éducatif et pédagogique

1. L'ESPRIT DE L'ETABLISSEMENT

L'Institut Notre-Dame de Joie est un institut d'enseignement libre spécialisé qui accueille des jeunes filles qui ont un retard scolaire dû à des difficultés d'apprentissage et/ou connaissant des troubles du comportement.

En son implantation « Ecole des 4 Vents », l'Institut Notre-Dame de Joie accueille des jeunes gens et jeunes filles atteints de troubles autistiques ayant un bon ou haut niveau intellectuel et leur propose une pédagogie adaptée.

En partenariat avec des établissements secondaires ordinaires, l'Institut Notre-Dame de Joie poursuit des projets d'intégration.

C'est une école chrétienne ouverte à tous dans le respect des objectifs qu'elle s'est fixés. Le racisme et l'intolérance doivent y être proscrits.

Les convictions des familles et des élèves doivent être respectées mais ces familles et ces élèves doivent adhérer au règlement de l'école et de la législation qui organise les études.

2. LES VALEURS

L'école est un lieu de partage de valeurs humaines.

Nous soulignerons :

2.1. L'épanouissement aux points de vue humain, culturel et spirituel

- Voyages scolaires, classes vertes, excursions, fêtes permettent à chacun de mieux se connaître dans un cadre différent de l'école où se confrontent les différences de chacun

- Eveil spirituel par des temps de réflexion, de ressourcement et de prière ouverts à tous

- Le goût de la lecture est éveillé, entretenu et guidé par des enseignants qui, en dehors des heures de cours, animent une bibliothèque scolaire

2.2. Le respect de l'autre

Le respect de l'autre est une des valeurs fondamentales du projet pédagogique de l'Institut Notre-Dame de Joie.

Chaque jeune est « entièrement » une élève de l'école quelles que soient son origine, sa religion, ses difficultés intellectuelles ou de comportement.

L'Institut Notre-Dame de Joie se veut être l'école de tous, se veut confiante dans les possibilités et la richesse de chacun.

On visera une attitude de respect réciproque notamment par le refus – et la sanction – de la violence tant verbale que physique.

2.3. La solidarité

Par une initiation à la vie en société qui exige un climat de coopération et de solidarité.

L'Institut Notre-Dame de Joie projette d'intensifier cet aspect de la formation donnée aux élèves :

service d'entraide au moment du repas de midi

mise en place progressive d'une structure permettant à l'ensemble des élèves de participer activement à la vie de l'école, dans le cadre d'un Conseil d'élèves

Des charges sont organisées pour l'entretien des classes et de la cour.

3. LES OBJECTIFS GENERAUX DE L'ETABLISSEMENT

Les objectifs généraux de l'INDJ sont :

d'éduquer les élèves aux valeurs humaines : respect de l'autre, confiance dans les possibilités de chacun, sens du pardon, don de soi, solidarité responsable, intériorité, créativité.

d'instruire les élèves qui le fréquentent mais aussi de leur assurer une formation pratique qui les aide à s'intégrer dans la vie sociale et professionnelle.

de permettre à chaque élève d'atteindre le degré maximum d'épanouissement dont elle est capable tant au point de vue humain qu'au point de vue spirituel.

4. Les objectifs de formation professionnelle

Ecole secondaire professionnelle, l'Institut Notre-Dame de Joie organise les métiers d'encodeuse de données et d'auxiliaire de magasin. Au terme de son parcours d'études, l'élève peut obtenir un Certificat de Qualification. Ces certificats sont délivrés après une épreuve passée devant un jury composé de représentants du monde du travail et d'enseignants de l'Institut.

Le projet d'établissement vise d'une part à rendre le jeune acteur de sa formation professionnelle et d'autre part à lui permettre le meilleur niveau d'autonomie et d'adaptation sociale grâce à une formation générale adaptée.

Les cours généraux visent à donner aux élèves une bonne connaissance du monde qui les entoure, à favoriser leur autonomie et la construction d'un jugement personnel, à les sensibiliser à la culture par exemple par des visites, des séances de cinéma commentées et l'invitation de témoins extérieurs.

Soucieux de former de futurs adultes, l'Institut Notre-Dame de Joie tient à conserver des cours de Travaux Ménagers et de Couture. Ces cours leur permettent d'aborder leur vie sociale avec un bagage de connaissances pratiques.

La collaboration entre l'école et le Centre P.M.S. assure, au sein des Conseils de Classe, le suivi et la guidance des élèves.

5. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'école a le souci d'offrir une formation professionnelle en phase avec les technologies actuelles. Internet et matériel informatique équipent les classes.

Trois classes de travaux de Magasin fonctionnent comme de vrais commerces : rayons, caisses, ...

Les stages en entreprises (à partir de la deuxième phase) mettent nos élèves en contact direct avec la vie professionnelle. De même, la gestion de la vente et la gestion du secrétariat lors des temps de récréation offrent à nos élèves l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances.

6. L'ELEVE, ACTEUR DE SA FORMATION

L'élève doit être l'acteur de son projet personnel. A travers le P.I.A. (projet individuel d'apprentissage) on favorisera l'orientation et l'émergence de son projet personnel d'élève (P.P.E).

7. LES PARENTS

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. L'école ne peut réussir sa tâche sans leur collaboration. Ils sont donc invités à participer activement à l'élaboration du PIA de leur enfant ainsi qu'aux objectifs et aux moyens utilisés dans l'établissement.

8. LES MEMBRES DU PERSONNEL

Les membres du personnel veilleront à réaliser au mieux les objectifs d'instruction et d'éducation des jeunes de l'école d'enseignement spécialisé qu'est l'institut. Ils doivent témoigner des valeurs humaines par leur attitude et leurs actes dans l'organisation scolaire et dans leurs relations avec les personnes.

9. LE POUVOIR ORGANISATEUR

Le Pouvoir Organisateur est garant de la mission de l'école.

Il poursuit le même but que la communauté scolaire selon sa responsabilité. Il apporte ses propres compétences et respecte les compétences des autres.

Il soutient la communauté scolaire.

Il met en œuvre les moyens qui s'imposent pour réaliser les objectifs du projet éducatif.

10. CONCLUSION

Les élèves, les parents, les membres du Pouvoir Organisateur et les membres du personnel doivent se conformer au projet éducatif et pédagogique. Dans la mesure de leurs compétences et de leurs possibilités, ils doivent contribuer au développement de la communauté scolaire et à l'épanouissement de chacun de ses membres.